

Nouvelles désignations (n'ayant fait l'objet d'aucun vote lors de séances précédentes)

**Tourisme**

<b>Syndicat mixte d'aménagement des stations de la Vallée de Munster - Hautes-Vosges</b>	Le SM a pour objet d'assurer la mise en valeur du site du Schnepfenried-Trois Fours en hiver comme en été ainsi que des sites complémentaires du Tanet et du Gaschney, selon des politiques complémentaires. Ceci par le biais du développement du ski alpin (aménagement et gestion des remontées mécaniques), du ski de fond, des loisirs de neige, de montagne et de pleine nature.	Délibération	Comité syndical	Titulaires (7)	MULLER Lucien
					LUTENBACHER Annick
					MARTIN Monique
					SCHELLENBERGER Raphael
					BELTZUNG Maxime
					HELDERLE Emilie
BIHL Pierre					

**Culture et Patrimoine**

<b>Espace Athic, Relais Culturel d'Obernai s'intitule dorénavant "13ème sens"</b>	Cette association, labellisée "Relais Culturel" par le Département du Bas-Rhin, a pour objet de proposer une programmation artistique de qualité et diversifiée, contribuer à l'animation et au développement d'une dynamique de projet de territoire, accompagner et développer des actions et initiatives dans le domaine de la transmission artistique, proposer des actions spécifiques et prendre en compte dans la programmation les publics prioritaires du Département.	Délibération	Conseil d'administration	Titulaires (1)	KALTENBACH-ERNST Nathalie
			Assemblée Générale	Titulaires (1)	KALTENBACH-ERNST Nathalie
<b>Espace Rohan, Relais Culturel de Saverne</b>	Cette association, labellisée "Relais Culturel" par le Département du Bas-Rhin, a pour objet de proposer une programmation artistique de qualité et diversifiée, contribuer à l'animation et au développement d'une dynamique de projet de territoire, accompagner et développer des actions et initiatives dans le domaine de la transmission artistique, proposer des actions spécifiques et prendre en compte dans la programmation les publics prioritaires du Département.	Délibération	Conseil d'administration	Titulaires (1)	BUFFA Jean-Claude
			Assemblée Générale	Titulaires (1)	BUFFA Jean-Claude
<b>Mémorial de l'Alsace Moselle</b>	Le Syndicat mixte Mémorial de l'Alsace Moselle a pour mission de concevoir et de réaliser le mémorial de l'Alsace-Moselle, de gérer et d'animer cet équipement, plus particulièrement axé sur la seconde guerre mondiale et s'ouvrant sur un message de réconciliation européenne. Il coopère avec toute collectivité territoriale, personne ou organisme intéressés par ce projet.	Délibération	Comité syndical	Titulaires (9)	SITZENSTUHL Charles
					VALLAT Marie-France
					HAGENBACH Vincent
					BIERRY Frédéric
					KLINKERT Brigitte
					KALTENBACH-ERNST Nathalie
					JEANPERT Chantal
					MEYER Philippe
					BELTZUNG Maxime
				Suppléant (9)	MATT Nicolas
					BIHL Pierre
					STRAUMANN Eric
					HOUUNE Monique
BURGER Etienne					
ESCHLIMANN Michèle					

					REYMANN Anne
					MARAJO-GUTHMULLER Nathalie
					DIETRICH Martine
Association Musées Mulhouse Sud Alsace	L'Association a pour objet, sans se substituer aux associations propriétaires et de gestion des musées, de favoriser l'émergence à Mulhouse et dans le Sud Alsace d'un grand pôle de musées issus de la civilisation industrielle composé des musées existants et d'autres musées qui viendraient à être créés.	Délégation	Conseil d'administration	Titulaires (4)	RAPP Catherine
					MUNCK Marc
					SCHILDKNECHT Jean-Luc
		Assemblée Générale	Titulaires (4)	MILLION Lara	
				RAPP Catherine	
				MUNCK Marc	
SCHILDKNECHT Jean-Luc					
MILLION Lara					
Comité de pilotage du réseau des Centres d'Interprétation du Patrimoine	Politique culturelle volontariste : la collectivité coordonne et anime le réseau des centres d'interprétation du patrimoine, pour : - mieux les faire connaître auprès d'un large public, - multiplier les partenariats, - encourager l'accessibilité de ces lieux auprès des publics dont la collectivité a la charge (personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes éloignées de la culture, jeunes) - favoriser les partages d'expériences et de savoir-faire.	Délégation	Comité de pilotage	Titulaires (1)	KALTENBACH-ERNST Nathalie
Association du réseau des sites majeurs Vauban	L'association œuvre pour la gestion, la conservation, la mise en valeur du patrimoine fortifié de Vauban et la préservation de la valeur universelle exceptionnelle des sites classés par l'UNESCO en 2008, dont fait partie la Citadelle de Neuf-Brisach.	Délégation	Assemblée Générale	Titulaires (1)	SCHMIDIGER Pascale
Comité d'orientation du Château du Haut-Koenigsbourg	Les réunions annuelles du comité d'orientation, présidé par un conseiller départemental, ont comme objectif principal l'information des acteurs publics partenaires du château (élus locaux comme les maires des communes proches / Conseillers dép. / député de la circonscription / DRAC / représentant de la Région) sur les principales actions et projets du château : - Projets de grands travaux (restauration, aménagement, confort, sécurité), - Offre culturelle (visites, programmation événementielle) et innovation - Grands chiffres : fréquentation, publics accueillis, budget (dépenses / recettes) avec une approche RH, promotion (coût et actions envisagées...), fonctionnement, investissement).	Délégation	Membre(s)	Titulaires (5)	SITZENSTUHL Charles
					BUFFA Jean-Claude
					KALTENBACH-ERNST Nathalie
					BIHL Pierre
		Présidence	Titulaire (1)	MULLER-BRONN Laurence	
SITZENSTUHL Charles					

#### Habitat - Foncier

Comité responsable du Plan Départemental d'action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées du Bas-Rhin	Présidé par le Préfet et le Président du Conseil départemental, il est composé des partenaires œuvrant dans le domaine du logement. Il se réunit deux fois par an pour être informé des orientations retenues pour le Plan, des propositions nouvelles, des bilans des actions et des bilans dont la communication est prévue par décret. Il est consulté sur le règlement intérieur du FSL, le bilan annuel du fonds et vérifie que le FSL concoure aux objectifs du Plan.  Le PDALHPD actuel couvre la période 2018-2023.	Cas particulier	Membre(s)	Titulaires (1)	DILIGENT Danielle
				Suppléant (1)	WOLF Etienne
			Présidence	Titulaires (1)	DILIGENT Danielle
Commission départementale consultative des Gens du Voyage du Bas-Rhin	Dans chaque département, une commission consultative, comprenant notamment des représentants des communes concernées, des représentants des gens du voyage et des associations intervenant auprès des gens du voyage, le préfet du département et le président du conseil départemental, ainsi que quatre représentants désignés par le conseil départemental, est associée à l'élaboration et à la mise en œuvre du schéma idoine. Elle est présidée conjointement par le représentant de l'Etat dans le département et par le président du conseil départemental ou par leurs représentants.	Arrêté et Délégation	Membre(s)	Titulaires (4) + représentant du Président	JENN Fatima
					JEANPERT Chantal
					WOLF Etienne
					CLAUSS Robin
					DILIGENT Danielle représentante du Président
MAURER Jean-Philippe					

				Suppléant (4)	SCHULTZ Denis
					BUFFA Jean-Claude
					PFEIFFER Pascale
			Présidence	Titulaires (1)	DILIGENT Danielle
<b>Commission Spécialisée de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives du Bas-Rhin</b>	Outil du Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées : l'objectif est d'optimiser le dispositif de prévention des expulsions locatives en coordonnant l'action des acteurs - Co-pilotée par l'Etat et le Département, elle fonctionne en 5 sous-commissions (arrondissements Mosheim, Saverne, Sélestat-Erstein, Strasbourg et Haguenau-Wissembourg) et formule des avis et recommandations sur les situations - Les services de la Solidarité y participent activement - La loi ALUR conforte son rôle de prévention.	Délibération	Membre(s)	Titulaires (1)	DILIGENT Danielle
<b>Comité de pilotage du Programme Opérationnel de Prévention et l'Accompagnement des Copropriétés 67</b>	Signature le 15/12/2020 d'un nouveau Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés convention avec l'Anah pour une durée de 3 années portant sur la période du 15/12/2021 au 15/12/2023 Le rapport de la CP du 30 novembre 2020 (CP/2020/448) portant sur le POPAC prévoit la mise en place en lien avec l'ADIL67, des instances de gouvernance suivantes : - un comité de pilotage une fois par an associant la DDT 67, - un comité technique tous les 6 mois associant la CoA, la DDT67 et les EPCI du lieu d'implantation des copropriétés accompagnées et les syndicats concernés.	Délibération	Présidence	Titulaires (1)	WOLF Etienne
<b>Le comité de projet lié à la convention d'adhésion de la Commune de Bouxwiller / la Commune de Ingwiller / la Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre au Programme Petites Villes de Demain</b>	Ce programme de revitalisation vise des villes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité et présentant des signes de fragilité. Il donne aux élus de ces communes et de leur intercommunalité : - les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement ; - les outils pour revitaliser leur centre-ville et le rendre plus attractif dans les domaines de l'habitat, du commerce, du cadre de vie, de la culture, de l'offre de service de santé, etc. Ce programme permet d'accélérer la transformation de ces petites villes pour en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable, de transition écologique, démographique et numérique.	Délibération	Membre(s)	Titulaires (2)	Binôme de territoire
<b>Le comité de projet lié à la convention de la Commune de Niederbronn-les-Bains / la Commune de Gundershoffen / la Commune de Mertzwiller / la Commune de Reichshoffen / la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains au Programme Petites Villes de Demain</b>	Ce programme de revitalisation vise des villes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité et présentant des signes de fragilité. Il donne aux élus de ces communes et de leur intercommunalité : - les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement ; - les outils pour revitaliser leur centre-ville et le rendre plus attractif dans les domaines de l'habitat, du commerce, du cadre de vie, de la culture, de l'offre de service de santé, etc. Ce programme permet d'accélérer la transformation de ces petites villes pour en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable, de transition écologique, démographique et numérique.	Délibération	Membre(s)	Titulaires (2)	Binôme de territoire
<b>Le comité de projet lié à la convention d'adhésion de la Commune de Barmbach / la Commune de Schirmeck / la Commune de La Broque / la Commune de Rothau / la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche au Programme Petites Villes de Demain</b>	Ce programme de revitalisation vise des villes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité et présentant des signes de fragilité. Il donne aux élus de ces communes et de leur intercommunalité : - les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement ; - les outils pour revitaliser leur centre-ville et le rendre plus attractif dans les domaines de l'habitat, du commerce, du cadre de vie, de la culture, de l'offre de service de santé, etc. Ce programme permet d'accélérer la transformation de ces petites villes pour en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable, de transition écologique, démographique et numérique.	Délibération	Membre(s)	Titulaires (2)	Binôme de territoire
<b>Le comité de projet lié à la convention de la convention de la Commune de Rouffach / la Communauté de communes du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux à conclure notamment avec la Collectivité européenne d'Alsace qui sera représentée au sein du comité de projet</b>	Ce programme de revitalisation vise des villes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité et présentant des signes de fragilité. Il donne aux élus de ces communes et de leur intercommunalité : - les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement ; - les outils pour revitaliser leur centre-ville et le rendre plus attractif dans les domaines de l'habitat, du commerce, du cadre de vie, de la culture, de l'offre de service de santé, etc. Ce programme permet d'accélérer la transformation de ces petites villes pour en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable, de transition écologique, démographique et numérique.	Délibération	Membre(s)	Titulaires (2)	Binôme de territoire
<b>Le comité de projet de la convention d'adhésion au Programme Petites Villes de Demain de la Commune de Thann / la Communauté de Communes de Thann-Cernay</b>	Ce programme de revitalisation vise des villes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité et présentant des signes de fragilité. Il donne aux élus de ces communes et de leur intercommunalité : - les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement ; - les outils pour revitaliser leur centre-ville et le rendre plus attractif dans les domaines de l'habitat, du commerce, du cadre de vie, de la culture, de l'offre de service de santé, etc. Ce programme permet d'accélérer la transformation de ces petites villes pour en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable, de transition écologique, démographique et numérique.	Délibération	Membre(s)	Titulaires (2)	Binôme de territoire

<p align="center"><b>Le comité de projet de la convention d'adhésion au Programme Petites Villes de Demain de la Commune de Neuf-Brisach / la Communauté de Communes Pays Rhin Brisach</b></p>	<p>Ce programme de revitalisation vise des villes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité et présentant des signes de fragilité. Il donne aux élus de ces communes et de leur intercommunalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement ;</li> <li>- les outils pour revitaliser leur centre-ville et le rendre plus attractif dans les domaines de l'habitat, du commerce, du cadre de vie, de la culture, de l'offre de service de santé, etc.</li> </ul> <p>Ce programme permet d'accélérer la transformation de ces petites villes pour en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable, de transition écologique, démographique et numérique.</p>	<p align="center">Délibération</p>	<p align="center">Membre(s)</p>	<p align="center">Titulaires (2)</p>	<p align="center"><b>Binôme de territoire</b></p>
<p align="center"><b>Le comité de projet de la convention d'adhésion au Programme Petites Villes de Demain de la Commune de Kaysersberg Vignoble / la Commune d'Orbey / la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg</b></p>	<p>Ce programme de revitalisation vise des villes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité et présentant des signes de fragilité. Il donne aux élus de ces communes et de leur intercommunalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement ;</li> <li>- les outils pour revitaliser leur centre-ville et le rendre plus attractif dans les domaines de l'habitat, du commerce, du cadre de vie, de la culture, de l'offre de service de santé, etc.</li> </ul> <p>Ce programme permet d'accélérer la transformation de ces petites villes pour en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable, de transition écologique, démographique et numérique.</p>	<p align="center">Délibération</p>	<p align="center">Membre(s)</p>	<p align="center">Titulaires (2)</p>	<p align="center"><b>Binôme de territoire</b></p>
<p align="center"><b>Le comité de projet de la convention d'adhésion au Programme Petites Villes de Demain de la Commune de Munster / la Communauté de Communes de la Vallée de Munster</b></p>	<p>Ce programme de revitalisation vise des villes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité et présentant des signes de fragilité. Il donne aux élus de ces communes et de leur intercommunalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement ;</li> <li>- les outils pour revitaliser leur centre-ville et le rendre plus attractif dans les domaines de l'habitat, du commerce, du cadre de vie, de la culture, de l'offre de service de santé, etc.</li> </ul> <p>Ce programme permet d'accélérer la transformation de ces petites villes pour en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable, de transition écologique, démographique et numérique.</p>	<p align="center">Délibération</p>	<p align="center">Membre(s)</p>	<p align="center">Titulaires (2)</p>	<p align="center"><b>Binôme de territoire</b></p>
<p align="center"><b>Le comité de projet de la convention d'adhésion au Programme Petites Villes de Demain de la Commune de Diemeringen / la Commune de Drlingen / la Commune de Sarre-Union / la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue</b></p>	<p>Ce programme de revitalisation vise des villes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité et présentant des signes de fragilité. Il donne aux élus de ces communes et de leur intercommunalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement ;</li> <li>- les outils pour revitaliser leur centre-ville et le rendre plus attractif dans les domaines de l'habitat, du commerce, du cadre de vie, de la culture, de l'offre de service de santé, etc.</li> </ul> <p>Ce programme permet d'accélérer la transformation de ces petites villes pour en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable, de transition écologique, démographique et numérique.</p>	<p align="center">Délibération</p>	<p align="center">Membre(s)</p>	<p align="center">Titulaires (2)</p>	<p align="center"><b>Binôme de territoire</b></p>
<p align="center"><b>Le comité de projet de la convention d'adhésion au Programme Petites Villes de Demain de la Commune de Molsheim / la commune de Mutzig / la communauté de Dorlisheim / la Communauté de Communes de la Région de Molsheim Mutzig</b></p>	<p>Ce programme de revitalisation vise des villes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité et présentant des signes de fragilité. Il donne aux élus de ces communes et de leur intercommunalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement ;</li> <li>- les outils pour revitaliser leur centre-ville et le rendre plus attractif dans les domaines de l'habitat, du commerce, du cadre de vie, de la culture, de l'offre de service de santé, etc.</li> </ul> <p>Ce programme permet d'accélérer la transformation de ces petites villes pour en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable, de transition écologique, démographique et numérique.</p>	<p align="center">Délibération</p>	<p align="center">Membre(s)</p>	<p align="center">Titulaires (2)</p>	<p align="center"><b>Binôme de territoire</b></p>
<p align="center"><b>Le comité de projet de la convention d'adhésion au Programme Petites Villes de Demain de la Commune de Marlenheim, la Communauté de Communes de Mossig Vignoble</b></p>	<p>Ce programme de revitalisation vise des villes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité et présentant des signes de fragilité. Il donne aux élus de ces communes et de leur intercommunalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement ;</li> <li>- les outils pour revitaliser leur centre-ville et le rendre plus attractif dans les domaines de l'habitat, du commerce, du cadre de vie, de la culture, de l'offre de service de santé, etc.</li> </ul> <p>Ce programme permet d'accélérer la transformation de ces petites villes pour en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable, de transition écologique, démographique et numérique.</p>	<p align="center">Délibération</p>	<p align="center">Membre(s)</p>	<p align="center">Titulaires (2)</p>	<p align="center"><b>Binôme de territoire</b></p>
<p align="center"><b>Le comité de projet de la convention d'adhésion au Programme Petites Villes de Demain de la Commune de Villé et la Communauté de Communes de la Vallée de Villé</b></p>	<p>Ce programme de revitalisation vise des villes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité et présentant des signes de fragilité. Il donne aux élus de ces communes et de leur intercommunalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement ;</li> <li>- les outils pour revitaliser leur centre-ville et le rendre plus attractif dans les domaines de l'habitat, du commerce, du cadre de vie, de la culture, de l'offre de service de santé, etc.</li> </ul> <p>Ce programme permet d'accélérer la transformation de ces petites villes pour en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable, de transition écologique, démographique et numérique.</p>	<p align="center">Délibération</p>	<p align="center">Membre(s)</p>	<p align="center">Titulaires (2)</p>	<p align="center"><b>Binôme de territoire</b></p>
<p align="center"><b>Le comité de projet de la convention d'adhésion au Programme Petites Villes de Demain de la Commune de Wissembourg et la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg</b></p>	<p>Ce programme de revitalisation vise des villes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité et présentant des signes de fragilité. Il donne aux élus de ces communes et de leur intercommunalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement ;</li> <li>- les outils pour revitaliser leur centre-ville et le rendre plus attractif dans les domaines de l'habitat, du commerce, du cadre de vie, de la culture, de l'offre de service de santé, etc.</li> </ul> <p>Ce programme permet d'accélérer la transformation de ces petites villes pour en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable, de transition écologique, démographique et numérique.</p>	<p align="center">Délibération</p>	<p align="center">Membre(s)</p>	<p align="center">Titulaires (2)</p>	<p align="center"><b>Binôme de territoire</b></p>

<p align="center"><b>Le comité de projet de la convention d'adhésion au Programme Petites Villes de Demain de la Commune de Barr et la Communauté de Communes du Pays de Barr</b></p>	<p>Ce programme de revitalisation vise des villes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité et présentant des signes de fragilité. Il donne aux élus de ces communes et de leur intercommunalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement ;</li> <li>- les outils pour revitaliser leur centre-ville et le rendre plus attractif dans les domaines de l'habitat, du commerce, du cadre de vie, de la culture, de l'offre de service de santé, etc.</li> </ul> <p>Ce programme permet d'accélérer la transformation de ces petites villes pour en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable, de transition écologique, démographique et numérique.</p>	Délégation	Membre(s)	Titulaires (2)	Binôme de territoire
<p align="center"><b>Le comité de projet de la convention d'adhésion au Programme Petites Villes de Demain de la Commune de Marckolsheim / la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim</b></p>	<p>Ce programme de revitalisation vise des villes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité et présentant des signes de fragilité. Il donne aux élus de ces communes et de leur intercommunalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement ;</li> <li>- les outils pour revitaliser leur centre-ville et le rendre plus attractif dans les domaines de l'habitat, du commerce, du cadre de vie, de la culture, de l'offre de service de santé, etc.</li> </ul> <p>Ce programme permet d'accélérer la transformation de ces petites villes pour en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable, de transition écologique, démographique et numérique.</p>	Délégation	Membre(s)	Titulaires (2)	Binôme de territoire
<p align="center"><b>Le comité de projet de la convention d'adhésion au Programme Petites Villes de Demain de la Commune de Wasselonne / la Commune de Marlenheim / la Communauté de Communes de Mossig Vignoble</b></p>	<p>Ce programme de revitalisation vise des villes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité et présentant des signes de fragilité. Il donne aux élus de ces communes et de leur intercommunalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement ;</li> <li>- les outils pour revitaliser leur centre-ville et le rendre plus attractif dans les domaines de l'habitat, du commerce, du cadre de vie, de la culture, de l'offre de service de santé, etc.</li> </ul> <p>Ce programme permet d'accélérer la transformation de ces petites villes pour en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable, de transition écologique, démographique et numérique.</p>	Délégation	Membre(s)	Titulaires (2)	Binôme de territoire

**Environnement - Agriculture**

<p align="center"><b>Comité consultatif de gestion de la réserve naturelle nationale du Frankenthal-Misshheimlé</b></p>	<p>Le Comité donne son avis sur le fonctionnement de la réserve, sa gestion et les conditions d'application des mesures prévues par décret. Il peut faire procéder à des études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection ou l'amélioration du milieu naturel de la réserve.</p>	Arrêté et Délégation	Membre(s)	Titulaires (2)	<p align="center"><b>MARTIN Monique</b> <b>LUTENBACHER Annick</b></p>
<p align="center"><b>Commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Bas-Rhin . Formations "Nature", "Sites et paysages", "Publicité", "Carrières"</b></p>	<p>La commission départementale de la nature, des paysages et des sites concourt à la protection de la nature, à la préservation des paysages, des sites et du cadre de vie et contribue à une gestion équilibrée des ressources naturelles, et de l'espace dans un souci de développement durable.</p> <p>La commission se réunit en six formations spécialisées, présidées par le préfet ou son représentant.</p> <p>La commission "paysages" prend l'initiative des inscriptions et des classements de site, émet un avis sur les projets relatifs à ces classements et inscriptions ainsi qu'aux travaux en site classé ; elle veille à l'évolution des paysages et peut être consultée sur les projets de travaux les affectant.</p> <p>La commission "publicité" se prononce sur les questions posées par la publicité, les enseignes et les pré-enseignes</p> <p>La commission "unités touristiques" émet un avis sur les projets d'unités touristiques nouvelles.</p> <p>Les formations "nature" et "faune" sont chargées d'émettre un avis sur les projets d'actes réglementaires et individuels portant sur les réserves naturelles, les sites Natura 2000, les biotopes, la faune et la flore, le patrimoine géologique et les établissements hébergeant des animaux d'espèces non domestiques autres que les espèces de gibier dont la chasse est autorisée.</p> <p>La formation "carrière" élabore le schéma départemental des carrières et se prononce sur les projets de décisions relatifs aux carrières.</p> <p>1 Conseiller d'Alsace représentant du Président par arrêté et 1 Conseiller titulaire et 1 Conseiller suppléant par délibération</p>	Arrêté et Délégation	Membre(s)	Titulaires (2)	<p align="center"><b>KOCHERT Stéphanie</b></p> <p align="center"><b>SENE Marc</b></p>
<p align="center"><b>Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur dans le département du Bas-Rhin</b></p>	<p>Cette commission est constituée par le Préfet. Elle établit la liste annuelle des commissaires enquêteurs.</p>	Délégation	Membre(s)	Titulaires (1)	<p align="center"><b>JEANPERT Chantal</b></p>
				Suppléant (1)	<p align="center"><b>MAURER Jean-Philippe</b></p>
					<p align="center"><b>BIHL Pierre</b></p>
					<p align="center"><b>KAMMERER Joseph</b></p>

<b>Association régionale d'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace</b>	L'ARIENA a pour objet de contribuer à l'éducation de citoyens conscients et responsables. Elle initie et promeut le développement, la cohérence et l'efficacité des actions d'éducation à la nature, à l'environnement, au patrimoine en Alsace. Elle étudie et élabore les programmes d'actions et de recherche, se prononce sur le programme de développement des structures d'éducation à la nature et à l'environnement, et les labellise.	Délégation	Conseil d'administration	Titulaires (6)	<b>HELDERLE Emilie</b>
					<b>SITZENSTUHL Charles</b>
					<b>GREIGERT Catherine</b>
					<b>BEY Françoise</b>
			Bureau	Titulaires (2)	<b>BIHL Pierre</b>
					<b>HELDERLE Emilie</b>
<b>Syndicat mixte des gardes champêtres</b>	Le Syndicat a pour objet de créer des relations de coopération inter-collectivité pour l'utilisation des gardes-champêtres dans le cadre d'une surveillance des espaces naturels de leur aménagement de leur entretien. Il met en place	Comité syndical			<b>ADRIAN Daniel</b>
					<b>BIHL Pierre</b>
					<b>COUCHOT Alain</b>
					<b>DOLLINGER Isabelle</b>
					<b>BEHA Nicole</b>
					<b>DREXLER Sabine</b>
					<b>BOHN Patricia</b>
					<b>LORENTZ Michel</b>
					<b>MEYER Philippe</b>
					<b>VETTER Jean-Philippe</b>
					<b>SITZENSTUHL Charles</b>
					<b>HELDERLE Emilie</b>
					<b>HAGENBACH Vincent</b>
					<b>HEMEDINGER Yves</b>
					<b>JANDER Nicolas</b>
					<b>JENN Fatima</b>
					<b>KLINKERT Brigitte</b>
					<b>LUTENBACHER Annick</b>
					<b>MARTIN Monique</b>
					<b>SCHELLENBERGER Raphael</b>
		<b>MILLION Lara</b>			
		<b>KOCHERT Stéphanie</b>			
		<b>MULLER Lucien</b>			

<b>intercommunaux du Haut-Rhin - Brigades Vertes</b>	opérer notamment, au sein des établissements, un suivi personnalisé, et met à disposition les moyens adéquats à l'information, l'éducation du public, la poursuite des infractions en tous domaines				MUNCK Marc
					BURGER Etienne
					PAGLIARULO Karine
					RAPP Catherine
					ERNST-KALTENBACH Nathalie
					SCHMIDIGER Pascale
					STRAUMANN Eric
					ESCHLIMANN Michèle
					VALLAT Marie-France
					VOGT Pierre
					MULLER-BRONN Laurence
					PAGLIARULO Karine
					JANDER Nicolas
					BIHL Pierre
					ADRIAN Daniel
					VOGT Pierre
					BURGER Etienne
					SITZENSTUHL Charles
					MARTIN Monique
					VALLAT Marie-France
					KOCHERT Stéphanie
					RAPP Catherine
					DOLLINGER Isabelle

**Education - Jeunesse**

<b>Conseil Académique de l'Education Nationale</b>	Le CAEN donne son avis sur tout ce qui concerne l'enseignement dans l'académie (pédagogie, programmes immobiliers, formation).	Délibération	Membre(s)	Titulaires (8)	VOGT Pierre
					ADRIAN Daniel
					SCHMIDIGER Pascale
					STRAUMANN Eric
					MARAJO-GUTHMULLER Nathalie
					LORENTZ Michel
					MAURER Jean-Philippe
					MEYER Philippe
					DREXLER Sabine
					MULLER-BRONN Laurence
					MARTIN Monique

				Suppléant (8)	MULLER Lucien ZELLER Fabienne HELLERLE Emilie ELMLINGER Carole RUCH Valérie
<b>Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace</b>	L'ENSISA est une composante de l'Université de Haute-Alsace. Elle a pour objet : - la formation initiale des ingénieurs et des cadres d'entreprise de niveau équivalent, - la formation continue, - la formation à la recherche, - la recherche scientifique et technologique, - l'aide au développement des relations avec les entreprises.	Délibération	Conseil d'administration	Titulaires (1)	VALLAT Marie-France
				Suppléant (1)	ZELLER Fabienne
<b>Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques de l'Université de Haute-Alsace</b>	La FSESJ est une composante de l'Université de Haute-Alsace. Elle a pour objet : - d'assurer une formation universitaire et professionnelle aux étudiants, - de préparer les étudiants à la recherche, - d'assurer aux étudiants une formation universitaire, - de contribuer au développement culturel, économique et social de la Haute-Alsace dans un esprit d'ouverture à l'environnement national et international.	Délibération	Conseil d'administration	Titulaires (1)	VALLAT Marie-France
				Suppléant (1)	ZELLER Fabienne
<b>Université de Haute-Alsace</b>	L'UHA a pour objet de contribuer à l'élaboration et à la transmission de la connaissance, au développement de la recherche et à la formation des femmes et des hommes. Elle doit répondre aux besoins de la Nation en lui fournissant des cadres dans tous les domaines et en participant au développement social et économique de la région. Elle contribue à la réduction des inégalités sociales et culturelles et à la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes.	Délibération	Conseil d'administration	Titulaires (1)	MILLION Lara
				Suppléant (1)	ZELLER Fabienne

#### Social

<b>Association pour la Recherche Épidémiologique par les Registres dans le Haut-Rhin</b>	Le registre des cancers du Haut-Rhin recense de manière exhaustive et continue depuis 1988 tous les nouveaux cas de cancer survenant dans la population du département du Haut-Rhin (750 000 habitants, 5 000 nouveaux cancers par an). Son objectif principal est de connaître la fréquence des différents types de cancers, leur évolution et leur répartition géographique. Il poursuit également des objectifs de recherche épidémiologique. Labellisé par le comité d'évaluation des registres des cancers) et membre du réseau Francim (réseau français des registres des cancers), il participe à l'observation et à la surveillance des cancers en France.	Délibération	Membre(s)	Titulaires (1)	COUCHOT Alain
			Autre	Titulaires (1)	BOHN Patricia
<b>Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes du Haut-Rhin</b>	Prévention de la délinquance et aide aux victimes, lutte contre la drogue et prévention des conduites addictives, dérives sectaires, violences faites aux femmes et prévention de la délinquance des mineurs et lutte contre l'insécurité routière - Présidé par le Préfet, le Procureur de la République et le PCD - Composé des services de la Justice, l'Etat (services déconcentrés), les collectivités territoriales, les associations et les personnes qualifiées.	Arrêté et Délibération	Membre(s)	Titulaires (3)	HEMEDINGER Yves JENN Fatima DIETRICH Martine
				Suppléant (1)	ELMLINGER Carole

#### Divers

<b>Association des Amis de Marcel Rudloff</b>	L'association les Amis de Marcel Rudloff est née en 1997 pour honorer la mémoire de Marcel Rudloff et prendre fait et cause pour tous les hommes de tolérance. A cet effet, l'Association organise des manifestations à la mémoire de Marcel Rudloff. La plus importante d'entre elles est le "Prix Marcel Rudloff de la Tolérance", qui récompense chaque année une personne physique ou morale qui aura manifesté par son action, son comportement, ses déclarations et prises de position, ou tous autres agissements, des qualités exceptionnelles d'ouverture d'esprit, de sens des responsabilités et de respect des autres.	Délibération	Membre(s)	Titulaires (1)	PFEIFFER Pascale
---	--	--------------	-----------	----------------	------------------